

Protocole pour une étude portant sur la perception de l'héroïne par l'utilisateur et sur le rapport prix/composition de l'héroïne consommées sur sept sites français en 2011

EXPOSE DES MOTIFS

En 2007, l'enquête SINTES observation sur l'héroïne avait déjà pour objet l'héroïne. Les résultats obtenus ont permis de documenter la composition de l'héroïne consommée par les usagers. Les analyses ont montré notamment les grandes variations des puretés d'un échantillon à l'autre. Cette enquête a permis également d'établir quelques premières constatations sur la perception de ce produit par les usagers, notamment l'absence de facteurs pouvant aider l'utilisateur à prédire la pureté de son produit. L'enquête a également mis en évidence l'absence de lien entre le prix et la pureté. Ces premières constatations soulèvent des questions qu'une deuxième enquête, plus ciblée sur ces thématiques devra tenter de répondre.

D'autre part, durant l'année 2009, une augmentation des puretés de l'héroïne circulante a été rapportée par plusieurs sources. L'enquête DRAMES a également montré une augmentation des surdoses mortelles attribuées à l'héroïne. La fréquence des communiqués publiés par les autorités sanitaires alertant les usagers ou professionnels de santé sur les dangers de l'héroïne montre également toute l'attention que ce produit peut susciter.

L'héroïne soulève donc encore beaucoup d'interrogations de la part des observateurs et acteurs dans le champ des drogues.

Comme pour toutes les enquêtes Les résultats obtenus seront comparés à ceux des saisies, en termes de teneur en principe actif aussi bien que de produits de coupe pour évaluer l'écart entre ces deux observations de la composition des poudres d'héroïne circulant en France.

OBJECTIFS

OBJECTIF PRINCIPAL

- Documenter la pureté et les adjuvants pharmacologiquement actifs.
- Documenter le lien entre le prix d'achat déclaré et la teneur réelle avec leurs spécificités géographiques ;
- Identifier les facteurs qu'utilisent les usagers pour attribuer une certaine qualité à leur produit.

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Comparer la composition d'échantillons de produits recueillis auprès d'utilisateurs à celle des produits saisis par les services répressifs à la même période et dans le même département.

TYPE, CHAMP ET DUREE DE L'ETUDE

Cette enquête est une étude d'observation menée sur un mode multicentrique. Elle se déroule dans sept régions : Aquitaine, Bretagne, Ile de France, Lorraine, Midi Pyrénées, Nord pas de Calais et PACA.

Les produits concernés par cette étude sont les poudres déclarées contenir de l'héroïne par une personne qui a consommé le produit.

Chaque observation est constituée à la fois d'un échantillon de poudre supposée contenir de l'héroïne et d'un questionnaire rempli par l'utilisateur qui a cédé une partie d'un produit consommé antérieurement.

La période de collecte s'étend du 1^{er} novembre 2010 au 30 octobre 2011.

METHODOLOGIE

OUTIL D'INVESTIGATION

La mise en œuvre de cette enquête repose sur l'organisation du volet observation du dispositif SINTES, système d'information national sur les toxiques et les substances. Ce dispositif permanent a vocation à recueillir des informations sur la composition toxicologique des produits illicites consommés en France. Il fonctionne sur un mode multicentrique : une coordination nationale, assurée par l'OFDT, s'appuie sur un réseau de coordinateurs de collecte régionaux et un ensemble de laboratoires partenaires. L'OFDT élabore en collaboration avec ses partenaires le protocole d'étude et le questionnaire ; l'exploitation des résultats et leur valorisation sont du ressort de l'OFDT. Les coordinateurs régionaux de collecte organisent localement l'enquête : choix et formation des enquêteurs et organisation logistique. Les laboratoires effectuent les analyses toxicologiques des produits en s'assurant préalablement de la concordance de leurs procédures.

Les enquêteurs n'étant pas *à priori* autorisés juridiquement à l'acquisition et à la détention de produits illicites, des procédures particulières permettant la mise en œuvre de ces enquêtes ont été élaborées puis validées au cours d'une réunion interministérielle organisée par la MILDT début 2006. Un courrier de la MILDT a été diffusé auprès des chefs de projet départementaux et du ministère de la justice pour les informer du fonctionnement du dispositif SINTES dans son ensemble et de son volet observation en particulier. Il est entendu que l'OFDT délivre une attestation individuelle et nominative sous forme de carte précisant une période de validité, le nom de la personne, la structure assurant la coordination régionale, les départements de collecte et le nombre d'échantillons maximum qu'elle peut transporter. Au cours de son activité de collecte, la personne qui recueille les échantillons doit impérativement être munie de la carte établie à son nom. Ces cartes doivent être restituées à l'OFDT après la période d'enquête.

ASPECT PRATIQUE DES COLLECTES

Constituer un échantillon représentatif de l'héroïne circulante en France est irréalisable en raison du caractère illicite du produit étudié :

Les pratiques de collecte devront favoriser la variabilité des produits collectés afin de diversifier les filières d'approvisionnement dont proviennent les produits recueillis. Ainsi les personnes interrogées doivent avoir de forte probabilité de se procurer leur produit auprès de sources différentes. Par exemple, il convient de contacter des personnes issues de catégories socioprofessionnelles les plus variées possibles. D'autre part, lorsque des personnes d'un même réseau de connaissances sont interrogées, il est recommandé de les contacter à des moments très différents pour ne pas favoriser le recueil d'échantillons de produits issus de même lots.

Les règles suivantes peuvent être retenues :

- les recueils d'échantillons de produit sont répartis sur toute la période d'enquête, soit 4 échantillons par mois ;
- les différents produits recueillis recouvrent l'ensemble de la gamme de prix pratiqués sur le site ;
- les recueils s'effectuent si possible dans des points géographiques distincts ;
- le recrutement au sein d'un même réseau peut-être utilisé, mais il est important d'éviter d'interroger des personnes trop proches : couple, fratrie ou amis intimes.

Les méthodes statistiques utilisées pour l'analyse des données imposent que chaque questionnaire corresponde à une personne différente, ce qui implique qu'un usager ne doit être sollicité qu'une seule fois pour participer à l'enquête.

Une formation aux aspects techniques des collectes sera organisée par l'OFDT sous la forme d'un séminaire un mois avant le début de l'enquête.

TAILLE DE L'ECHANTILLON

Le nombre de collectes à réaliser est porté à 50 par site TREND. L'ensemble de l'échantillon est donc constitué de 350 échantillons et questionnaires associés.

PROCEDURES DE RECUEIL DES DONNEES

Le questionnaire

Après avoir présenté l'étude à l'usager, il convient de s'assurer que la personne n'a pas déjà participé à l'enquête et qu'elle a bien consommé une partie du produit dont elle cède un échantillon.

Les enquêteurs doivent être formés à la passation du questionnaire par le coordinateur régional de collecte. L'enquêteur doit adopter une attitude de neutralité vis à vis de la personne interrogée. En cas de difficulté de réponse, l'enquêteur peut expliquer les termes utilisés pour clarifier le sens des questions. Les non réponses doivent faire l'objet d'au moins une relance.

Les thèmes abordés sont :

- les caractéristiques sociodémographiques de la personne interrogée : sexe, âge, ressources, logement ;
- l'usage d'héroïne de la personne interrogée : ancienneté, fréquence et motivation de la consommation ;
- Circonstances d'achat : Description sommaire de la transaction et des relations avec le fournisseur, prix d'achat.
- les caractéristiques du produit collecté : qualité perçue du produit avant et après consommation, concentration en principe actif et produits de coupage supposés ;
- des informations sur la consommation du produit recueilli : contexte de consommation (mode d'administration, circonstances), effets indésirables ressentis.

L'échantillon de produit

L'échantillon de produit est recueilli de préférence après remplissage du questionnaire. La poudre est placée dans un tube de type Eppendorf. Le tube est placé dans un sac en plastique à fermeture zip

portant le tampon de l'OFDT. Le numéro d'identifiant du questionnaire est immédiatement reporté sur l'étiquette du sachet.

La quantité de poudre obtenue doit au moins atteindre le niveau entre les deux graduations inférieures visibles sur le tube (voir schéma 1 ci-dessous), ce qui correspond à 0,1 gramme, quantité minimale pour réaliser un dosage de bonne qualité.

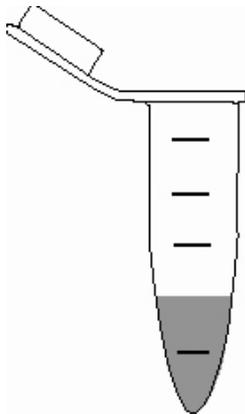


Schéma 1 : quantité minimale de poudre à collecter

Les échantillons sont recensés au niveau du centre de coordination régionale ; le coordinateur régional de collecte doit pouvoir être à même d'indiquer l'enquêteur responsable d'une collecte donnée.

Les échantillons sont conservés en lieu sûr sous la responsabilité du coordinateur régional. Chaque échantillon est adressé dans les plus brefs délais au laboratoire d'analyse en utilisant les enveloppes à bulles numérotées fournies par l'OFDT. Une enveloppe ne doit contenir qu'un seul échantillon. Le numéro d'ordre des enveloppes doit être impérativement respecté. En effet, ce numéro d'ordre est le résultat d'une répartition aléatoire des échantillons à analyser entre les trois laboratoires partenaires.

L'ANALYSE TOXICOLOGIQUE DES PRODUITS RECUEILLIS

L'analyse toxicologique des échantillons comprend :

- l'identification en GC/MS des substances présentes : principe actif et produits d'adultération ;
- le dosage par chromatographie en phase gazeuse de:
 - L'héroïne et la 6-Mono-acétyl morphine (6-MAM): la 6-MAM est le dernier intermédiaire de synthèse avant l'héroïne dans le processus de fabrication à partir de l'opium. La 6-MAM est d'autant plus présente dans une poudre d'héroïne que la synthèse à partir de l'opium a été mal faite. Dans l'organisme, l'héroïne et la 6-MAM vont se transformer tous les deux en morphine. Les deux molécules ont donc une activité psychoactive relativement proche.
 - L'acétylcodéine : C'est un composé opioïde de structure proche de la codéine. Elle est d'autant plus présente que la synthèse de l'héroïne est mal faite. Même si son activité psychoactive, proche de la codéine est toute relative comparée à l'héroïne, elle est suspectée d'avoir une toxicité importante (essentiellement cardio-vasculaire) : voir : <http://www.erowid.org/archive/rhodium/chemistry/clandestine.drug.synthesis.html>
 - La caféine, le paracétamol : ce sont les produits de coupe habituels retrouvés dans l'héroïne.

- Le dextrométhorphan, une molécule opioïde utilisée comme médicament pour ses propriétés antitussive. Le dextrométhorphan a été retrouvé dans certains échantillons analysés depuis deux ans par le dispositif SINTES veille ainsi que dans des saisies effectuées auprès des victimes d'OD à Stains en janvier 2009.
- L'alprazolam, principe active du Xanax®, une benzodiazépine commercialisée comme anxiolytique. L'alprazolam a été retrouvé dans certains échantillons analysés depuis deux ans par le dispositif SINTES veille ainsi que dans des saisies effectuées auprès des victimes d'overdose à Stains (93) en janvier 2009.
- La phénacétine ; c'est un analgésique retiré du marché depuis les années 90 et utilisé aujourd'hui comme produit de coupe de la cocaïne. Depuis peu de temps, la phénacétine est retrouvée dans certains échantillons collectés par le dispositif Sintes Veille et par les services répressifs.

Un mélange contenant 100 mg/l de chacune de ces substances sera élaboré par Luc Humbert du laboratoire du CHU de Lille qui enverra un extrait du mélange aux laboratoires du CEIP de Caen et au SCL laboratoire de Paris.

La vérification de la concordance des procédures d'analyse est assurée par Mme Debruyne du CEIP de Caen, personne qualifiée désignée parmi les trois responsables scientifiques des laboratoires participant à l'étude. Chaque laboratoire met à sa disposition un document décrivant ses modes opératoires ainsi que les conditions d'analyses mis en œuvre pour analyser les échantillons d'héroïne. Un tableau synthétique des différentes méthodes utilisées est communiqué par la personne qualifiée à l'ensemble des responsables scientifiques des laboratoires et à l'OFDT.

Les résultats d'analyse sont communiqués par les laboratoires sous de fichier informatique à l'OFDT.

La répartition des échantillons est la suivante : 175 analyses effectuées au CEIP de Caen et 175 au SCL laboratoire de Paris.

LE TRAITEMENT ET L'ANALYSE DES DONNEES

Les données feront l'objet d'une double saisie au niveau de l'OFDT. Chaque site recevra une extraction de la base de données correspondant à l'ensemble de ses collectes, résultats d'analyse compris après que la saisie des données soit validée.

L'analyse statistique des données sera réalisée par l'OFDT selon le plan d'analyse déterminé.

REPARTITION DES ROLES

COORDINATEURS

- NationalEmmanuel Lahaie
- Aquitaine..... Aurélie Lazes-Charmetant
- Nord pas de Calais Laurent Plancke
- PACA Emmanuelle Hoareau
- Lorraine Michel Monzel
- Ile de France Grégory Pfau
- BretagneMylène Guillaume

- Midi Pyrénées Guillaume Sudérie

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES DES LABORATOIRES

- SCL Laboratoire de Paris Marie Josée Parent
- Laboratoire de toxicologie du CHU de Lille..... Luc Humbert
- Service de pharmacologie du CHRU de Caen Danielle Debruyne

LA PROGRAMMATION

- Préparation de l'étude juillet à octobre 2010
- Collecte des échantillons et remplissage des questionnaires novembre 2010 à octobre 2011
- Analyses toxicologiques novembre 2010 à novembre 2011
- Saisie des données, data management novembre 2010 à décembre 2011
- Analyse et rapport mars 2012 à juin 2012